

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ASSIBAT-CI »

Siège Abidjan, Anyama, Abidjan / Anyama-Village d'  
Allokoi, Lot 136, Ilot 75

Aux termes de la DRC et des Statuts SSP en date du 16 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 22 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASSIBAT-CI »

Objet : Travaux de construction générale, Finition de travaux bâtiment , Rénovation de bâtiment, Démolition bâtiment, Excavation et VRD, Assainissement, Bureau de suivi des travaux de construction, Vente de matériels de construction, Import et Export de matériel de construction et meuble d'aménagement de l'intérieur.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce, La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, Abidjan / Anyama-Village d'Allokoi, Lot 136, Ilot 75

Dirigeant(s) Mme ASSI EPSE SAFI ZORKOT MAYA  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09482 du 24/08/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61819/GTCA/RC/2023 du 24/08/2023

